

Pour une agglomération en transition

Un « Master Plan » pour Bordeaux Métropole

Comment soulever les montagnes qui sont devant nous pour construire une Métropole durable ?

- **Notre proposition : anticiper la Troisième Révolution Industrielle décrite par Jérémie RIFKIN et lancer un « Master Plan » pour la métropole bordelaise.**

Après les avancées de la mandature 2008-2014 sous la présidence de Vincent Feltesse, une nouvelle page s'ouvrira pour la Cub après les élections de mars prochain. Les défis à relever sont de taille pour notre agglomération qui devra créer 75 000 nouveaux emplois à l'horizon 2030 pour potentiellement accueillir près d'un million d'habitants dans un contexte économique, environnemental et politique très incertain.

Si ces chiffres sont pour nous avant tout des projections et non des objectifs en soi, y répondre de manière soutenable nécessitera que l'on s'affranchisse du modèle de développement déclinant issu des trente glorieuses.

En s'inspirant de la démarche exemplaire lancée par la Région Nord-Pas-de-Calais avec le concours de Jérémie Rifkin, les élu(e)s EELV de la Communauté urbaine de Bordeaux proposent de préparer d'ores et déjà la métropole en transition via un « Master Plan » articulé autour de trois piliers principaux :

- Favoriser l'entrée de notre agglomération dans la Troisième Révolution Industrielle
- Relocaliser l'économie et promouvoir la société du partage
- Mobiliser et accompagner les initiatives et énergies citoyennes

Ce Master Plan pour la métropole bordelaise porte l'ambition de préparer et maîtriser l'agglomération millionnaire de demain tout en anticipant les limites physiques des énergies fossiles. Il comportera ainsi un volet important consacré à la transition économique et énergétique de notre territoire, à travers notamment le développement des énergies renouvelables, la gestion et la maîtrise de l'énergie, la mobilité réinventée, l'économie circulaire (économiser, réutiliser, recycler la matière), les circuits courts et l'économie de la fonctionnalité (avec son entrée par les usages plutôt que par les biens).

Bilan de la mandature 2008-2014 : la métropole à l'orée du chemin

Depuis 2008, le groupe des 9 élus EELV participe à l'exécutif « cogéré » de la Communauté Urbaine de Bordeaux (Cub).

Une nouvelle gouvernance a été instituée avec notamment une véritable concertation mise en place avec les habitants, les acteurs locaux et les partenaires sur plusieurs grands projets (Pont Jean-Jacques Bosc, politique de l'eau, Grenelle des mobilités), ainsi qu'une approche méthodologique innovante visant à dessiner les contours de l'agglomération de demain (projet métropolitain, démarches 50 000 logements et 55 000 hectares).

Au cours de ce mandat, la Cub a su sortir de la « logique des tuyaux » et a cherché à « s'humaniser » en quelque sorte. Sous l'impulsion de Vincent Feltesse (PS), avec le soutien actif des élu(e)s EELV, elle a existé par elle-même, fait émerger une logique métropolitaine, dépassant ainsi son rôle traditionnel de financeur des projets communaux.

L'alliance entre mobilité, urbanisme et patrimoine est aujourd'hui un exemple unique. Le tramway y est pour beaucoup. Il a fédéré et renforcé le sentiment d'appartenance à l'agglomération.

Le premier point fort de ce mandat aura donc été le traitement de la problématique des déplacements avec la poursuite du tramway (avec les 33 kms d'extensions, la CUB est aujourd'hui en passe d'offrir le plus long réseau français, pour cette taille d'agglomération, avec 77 kms à l'horizon 2017), mais également la refonte du réseau de bus avec un nouveau délégataire. La naissance d'une véritable politique de mobilité est également à mettre à l'actif de la CUB avec le renouveau de la pratique du vélo (mise en place du Vcub, nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics et lancement d'une politique vélo communautaire).

On est passé d'une politique de transports à une politique de la mobilité qui intègre la modification des comportements et des usages à travers le projet et les conclusions du Grenelle des mobilités.

Aujourd'hui, si le tramway constitue l'armature du réseau, chacun prend conscience qu'il ne saurait répondre à lui seul aux enjeux de déplacements au sein de notre agglomération.

A l'horizon 2025, la Communauté urbaine de Bordeaux devra répondre:

- à la poussée démographique de la métropole millionnaire
- à la croissance du trafic liée à l'arrivée de la LGV à la Gare Saint-Jean en 2017
- aux besoins importants de mobilité qui en découleront
- et aux enjeux sociaux (en terme de temps de transports et de qualité de vie) et environnementaux (notamment la pollution de l'air).

Le second point fort du mandat aura été la politique volontariste en faveur du logement avec un niveau d'intervention de la CUB pour la construction de logements sociaux en forte croissance ces dernières années et une opération innovante et exemplaire qui vise à construire la ville de demain en mariant le logement et la mobilité (« 50.000 logements autour des axes de transports collectifs »).

En cette fin de mandat et à l'approche d'une nouvelle mandature, la question de la maîtrise du foncier reste entière. Point d'achoppement entre la droite et la gauche, il s'agit pourtant d'une des clés pour « faire » la métropole de demain.

D'autres sujets ne sont plus tabous mais font encore débat dans chaque ville :

- la densité urbaine contre l'étalement urbain
- la ville de proximité à portée de vélo opposée à un urbanisme cloisonné
- la mobilité douce face à la voiture solo

Le troisième fait marquant de ce mandat aura été celui, plus ambivalent, de la relation avec les grands groupes et les grands projets. La renégociation du contrat de transports ou celui de l'eau ont été bénéfiques pour les finances de la CUB et les usagers avec une baisse du prix de l'eau et une amélioration notable du service de bus. Pour autant, la marche vers le passage en régie de l'eau est une avancée qui devra être confirmée.

D'autre part, le soutien à des grands projets comme le Grand Stade, le financement de la troisième voie de la Rcade sans réelle garantie à ce jour sur son utilisation intelligente, les inconnues du projet d'Eutlantique, la LGV, ou la difficulté à imposer une politique Nature qui préserve réellement nos espaces naturels et la biodiversité illustrent la difficulté pour la Cub d'imposer des critères nouveaux et de dépasser la théorie « du grand projet qui fait l'agglomération ».

Ainsi, si la Communauté urbaine s'est dotée d'outils comme le Plan Climat ou l'Agenda 21 et s'est impliquée dans le développement de l'économie sociale et solidaire, ces orientations ne sont pas suffisamment partagées politiquement pour conditionner et réorienter les projets de la CUB.

Rien ne nous garantit que la prochaine mandature sera différente. Là est le véritable enjeu pour le prochain mandat.

En conclusion, la CUB n'a pas encore les moyens institutionnels de ses ambitions politiques. En perspective, deux écoles s'affrontent :

- la métropole millionnaire émancipée des communes tout en respectant certaines de leurs prérogatives en matière de proximité
- ou une agglomération cogérée par et pour les Maires.

Tandis que la Cub fête cette année ses 45 bougies, les nouvelles modalités de vote prévues pour 2014 constituent une avancée bien timide au regard de l'ambition démocratique qui doit accompagner le renforcement des compétences de l'agglomération.

Les écologistes ont toujours été convaincus que l'intercommunalité, porteuse de projets structurants pour le territoire, doit reposer sur une élection au suffrage universel direct de ses conseillers pour éviter la dilution du débat sur le projet communautaire dans des considérations communales.

Si les communes constituent un échelon fondamental de la démocratie locale et des services publics de proximité, la communauté urbaine a vocation à voir ses compétences renforcées pour être en phase avec le territoire de vie des habitants (dont la vie, le travail et les divertissements ne s'arrêtent pas aux frontières de leurs communes) et permettre une meilleure mutualisation des grands équipements notamment.

Après 2014, on peut continuer à aligner les projets avec en filigrane le combat politique gauche – droite qui se poursuit. Les contraintes économiques risquant toutefois fort de ramener les élus à la raison sur une gabegie infinançable...

Le souhait de maîtriser la croissance millionnaire de l'agglomération nécessite une politique et des outils nouveaux qui ne sont pas ceux de l'actuelle Communauté urbaine.

Les colloques ou autres forums n'ont pas manqué lors de cette mandature, aussi bien sur le projet Métropolitain, l'économie numérique, le schéma métropolitain de développement économique ou la conférence sur l'emploi, etc.

Si ces initiatives témoignent d'une volonté réelle de mise en perspective des grands enjeux, est-ce que pour autant cela sera suffisant pour engager une transition énergétique, être à la hauteur du défi de la création de 75.000 emplois à l'horizon 2030 et fédérer les acteurs ? Surtout pour une agglomération qui porte derrière elle tout le grand Sud-Ouest...

Mettre en œuvre une Métropole dynamique, rayonnante et prospère a-t-il un sens si les territoires ruraux ou rurbains sont un désert économique paupérisé ? Ce million d'habitants et ces emplois sont-ils compatibles avec les enjeux du développement durable ? Et si non, comment faire pour qu'ils le deviennent ?

Quelle sera alors notre feuille de route et avec quels leviers d'action quand nous serons les élus de la future Métropole ?

Quel remède politique ?

L'écologie politique porteuse de solutions globales et locales aux limites d'un modèle de développement est malheureusement encore trop souvent une variable d'ajustement, un supplément facultatif au menu politique.

Au cours des années 2000, certains néo-convertis à l'écologie, tel Alain JUPPÉ, ont tenté d'imprimer une marque «écologique » tout en maintenant leurs pratiques traditionnelles du pouvoir et leur corpus idéologique originel.

Cette approche de l'écologie, consistant à repeindre ou ajouter du vert dans un programme politique n'est pas en mesure de renverser la vapeur toxique pour une vapeur plus vertueuse. La transition énergétique, traduction opérationnelle actualisée du développement durable, impose une politique qui prend à bras le corps les problèmes, tels notre dépendance aux énergies fossiles ou à l'agriculture productiviste, ou encore la réorientation de la politique des transports en faveur du transport collectif ou du fret.

Il n'est pas besoin d'égrener le nombre de colloques, de sommets ou autres rassemblements (Kyoto, Johannesburg, Copenhague, Varsovie...) qui ont chaque fois rappelé un certain nombre d'évidences climatiques, écologiques, mais également sociales : notre planète va mal. Son écosystème fondé sur un équilibre fragile est en voie de dérèglement avec des conséquences encore inconnues. Si depuis 2008, la crise économique a en quelque sorte emporté tout cela sur son passage, imposant la primauté du court terme, les problèmes sont pourtant toujours là, de plus en plus pesants.

Aujourd'hui l'urgence écologique est bien là, est-ce encore utile de le rappeler ? Il apparaît en premier lieu indispensable d'anticiper les limites physiques des énergies fossiles, carburant de la croissance et du gaspillage.

Nous devons mettre en œuvre progressivement une réelle transition de la société vers une diminution majeure de notre dépendance aux ressources non renouvelables, par un changement profond des comportements, de l'organisation du territoire et de notre économie. Nous devons investir dans la transition vers une économie sobre en carbone et relocalisée.

Cette transition ne saurait se faire sans les citoyens et impliquera d'accompagner les habitants dans le changement et de mobiliser les initiatives citoyennes porteuses d'innovations sociales.

Dans ce contexte, il est de notre devoir d'élus militants de proposer une autre vision du projet politique de la CUB, plus ambitieuse, plus novatrice, capable d'être à la hauteur des enjeux qui sont devant nous et de les fédérer à une échelle pertinente.

Si le contexte économique et la dette abyssale de notre pays impose une politique de rigueur conservatrice, ce pourrait être aussi l'occasion de faire de cette crise une opportunité pour réorienter la politique économique, sociale et écologique.

Face aux difficultés nationales, quelles sont les perspectives dans le cadre des élections locales ? Sommes-nous condamnés à faire de la gestion locale avec une pincée d'écologie ou pouvons-nous mettre en œuvre des modèles locaux émergents et innovants ?

Le contexte est parfois décourageant. Pour autant un certain nombre d'acteurs, d'associations, de citoyens se mobilisent pour changer la société à partir de la base. Si ces efforts sont des gouttes d'eau dans un océan, il existe bel et bien de multiples initiatives de la société civile.

Un projet politique innovant pour donner du sens

Le changement climatique touchera durement et rapidement notre région. Notre dépendance aux énergies fossiles est inquiétante alors que nous avons des ressources naturelles sous-mobilisées, telles la forêt, l'eau et des espaces riches et prestigieux. Des ressources intellectuelles avec les universités et la recherche, innovatrices avec de grandes entreprises et des nombreuses pépinières prometteuses sont présentes sur notre territoire. Nous ne partons pas de rien. Il y a déjà des outils en œuvre, des opérations d'aménagement d'envergure avec des milliers de logements à la clé, des projets de développement du réseau de transport, un Plan Climat, des grandes entreprises avec des projets d'investissement en cours.

Notre projet est le suivant : imaginer et mettre en œuvre les solutions compatibles avec un développement soutenable d'un point de vue écologique, social et économique pour créer les 75.000 emplois à l'horizon 2030 nécessaires à l'accueil des habitants supplémentaires.

L'agglomération bordelaise est la bonne échelle pour mobiliser tous les acteurs économiques et sociaux et convertir durablement notre territoire vers une société « décarbonée ».

Détentrice de multiples compétences, (urbanisme, mobilité, déchets, logement, économie, eau), à l'intersection de la proximité avec son lien indéfectible avec les communes et des grands enjeux régionaux en sa qualité de métropole régionale, l'agglomération bordelaise a tous les atouts pour se lancer dans une telle aventure.

Par ailleurs, au sein de l'agglomération, le sujet des nouvelles compétences, de la gouvernance et des limites géographiques de l'agglomération et de son rapport avec son hinterland seront au cœur des débats de la prochaine mandature.

Si nous voulons faire évoluer la gouvernance de nos collectivités, cela se fera plus facilement sur un projet fédérateur comme un MASTER PLAN pour la métropole bordelaise qui dépasse le simple enjeu de la compétition entre les villes et les territoires.

Comme nous savons le faire pour l'urbanisme ou la culture en mobilisant des grandes signatures, il nous faut intéresser les meilleurs économistes et chercheurs mais aussi les partenaires sociaux, les entreprises, les salariés, les associations, l'université, les scientifiques afin de rendre opérationnelles la transition écologique qui nécessite inévitablement une transition économique.

Les élu(e)s EELV de la Communauté urbaine de Bordeaux proposent donc de préparer la métropole en transition via un « Master Plan » articulé autour de trois piliers et deux objectifs opérationnels.

Premier axe

Favoriser l'entrée de notre agglomération dans la Troisième Révolution Industrielle

Nous proposons une ambition pour Bordeaux Métropole qui soit à la hauteur des enjeux, à l'image de la démarche engagée avec l'appui de l'économiste Jeremy RIFKIN par la Région Nord-Pas-de-Calais.

La Troisième Révolution Industrielle proposée par Jeremy Rifkin et mise en œuvre par les acteurs de la Région Nord-Pas-de-Calais s'appuie sur 5 piliers :

- passer aux énergies renouvelables
- développer les bâtiments producteurs d'énergie
- se doter de capacités de stockage de l'énergie
- déployer des réseaux énergétiques intelligents
- réinventer la mobilité des personnes et des biens.

Dans la démarche du Nord Pas de Calais, trois angles supplémentaires sont venus enrichir les cinq piliers de Rifkin :

- l'efficacité énergétique, présente dans tous les piliers, méritait d'être identifiée comme "LA" priorité, et avec elle, la sobriété et les changements de comportement, pour sortir de l'approche purement technologique et intégrer l'incontournable mutation de nos modes de vie et d'action.
- l'économie circulaire, considérée comme structurante du tout : économiser, réutiliser, recycler la matière
- l'économie de la fonctionnalité, avec son entrée par les usages plutôt que par les biens, sort peu à peu de la marginalité et est aujourd'hui incontournable.

Le fruit de ce travail mené dans la région Nord Pas de Calais a conduit à l'élaboration d'un scénario « Troisième Révolution Industrielle » qui intègre l'investissement et les données clés des économies d'énergie de la Troisième Révolution Industrielle. Le MASTER PLAN de la Région Nord-Pas-de-Calais projette la création nette de 37.000 emplois en 2020, avec une progression continue jusqu'à 165.000 emplois nets d'ici 2050.

Non seulement le Master Plan génère des avantages économiques supplémentaires pour le Nord-Pas de Calais, mais il peut empêcher des pertes d'emplois importantes (érosion prévisible de 102.000 emplois nets si rien n'est fait), ceci dans le cadre d'un développement éco compatible et générateur de richesses économiques.

Deuxième axe

Relocaliser l'économie et promouvoir la société du partage

La raréfaction des énergies fossiles et des ressources naturelles implique inévitablement de réinterroger le modèle actuel de production et de consommation.

La question du lieu de production de nos biens et services devient cruciale à l'heure où les transports de personnes et de marchandises, majoritairement routiers, influent directement sur le réchauffement climatique via leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le développement de circuits courts de production comporte également un enjeu de gouvernance pour le citoyen-consommateur qui bénéficie ainsi d'une meilleure traçabilité et maîtrise de ce qu'il consomme. Mais c'est aussi un enjeu économique, car ce faisant, on anticipe le choc terrible qui finira par arriver avec l'explosion inévitable à terme des prix de l'énergie (coût des déplacements, précarité énergétique).

Le Master Plan que nous proposons s'appuiera donc sur :

- les valeurs de coopération, de partage et de solidarité
- la valorisation des potentiels humains et naturels du territoire et le développement des circuits courts et de filières locales, notamment dans le domaine agricole.

Il s'agit donc du deuxième pilier nécessaire à la transition écologique de notre agglomération. Il s'articulera notamment autour d'un soutien actif aux démarches et initiatives entrant dans le cadre de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Notre projet pour l'agglomération fera ainsi la part belle aux coopératives essaimées sur le territoire, aux banques sociales d'investissement, aux conditionnalités sociales et écologiques dans les marchés publics, aux projets économiques permettant la mutualisation des moyens et la circulation des biens (logique d'usage plutôt que possession), aux initiatives technologiques et numériques facilitant les connexions et les échanges.

Troisième axe

Mobiliser et accompagner les initiatives et énergies citoyennes

Le projet de Master Plan n'a de sens et de chance d'être « approprié » par les différents acteurs (responsables politiques et économiques, habitants...) que s'il puise dans la mobilisation citoyenne et l'implication de la communauté dans son ensemble car in fine c'est cette dernière qui porte le changement.

A l'instar du mouvement des initiatives de transition, il s'agira de proposer un accompagnement social du changement et les conditions favorables pour faire émerger des projets collectifs qui partent du quotidien des habitants.

A cet égard, notre projet s'appuiera notamment sur la mise en place de dispositifs locaux de financement participatif (crowdfunding) qui permettent de remettre le projet, et non plus l'argent, au cœur du processus et qui permet au citoyen d'investir directement et de reprendre les rôles de son épargne. Ce financement direct par les citoyens pourrait trouver une déclinaison pertinente dans le domaine des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique (fonds d'énergie partagée, coopératives), en complémentarité de dispositifs de tiers financement (à l'exemple de la SEM Energie Posit'IF en Île de France)

La méthode proposée : un MASTERPLAN ambitieux

Se donner les moyens !

Nous proposerons donc de faire appel à Jeremy Rifkin ou bien à un acteur équivalent capable de mobiliser les énergies locales. Si l'idée d'un MASTER PLAN devient un projet politique majeur de Bordeaux Métropole, nous devons définir une feuille de route qui respecte les engagements en cours et l'ensemble des parties prenantes.

Une méthode de co-construction partenariale sera élaborée avec la mise en œuvre de groupes pluridisciplinaires afin de travailler et d'élaborer un projet de manière décloisonnée et transversale en faisant appel aussi aux citoyens et internautes.

Pour ce faire, il s'agira de :

- valider et mettre en œuvre des idées restées jusqu'à ce jour plutôt conceptuelles exemple du Grenelle des mobilités)
- partir de notre territoire, avec sa culture, son patrimoine, son économie résidentielle et agricole
- accélérer et amplifier les projets déjà positionnés sur ce sujet et en lien avec nos schémas directeurs et ceux des partenaires
- être innovants et ne pas pratiquer le « copié – collé » de solutions inadaptées à notre territoire

Passer à l'acte!

Une fois le MASTER PLAN défini, il faudra se donner les moyens de passer à l'acte. Cette stratégie constituera la colonne vertébrale de la négociation des prochains fonds européens et du Contrat de projet avec l'Etat et la Région.

Nous devons également nous donner les moyens d'accompagner la dynamique d'acteurs et de projets, en réorientant si nécessaire les crédits de la communauté urbaine.

Se donner les moyens et passer à l'acte

Nos propositions d'actions pour une métropole en transition

Conscients que nombre d'enjeux appellent des réponses de niveau métropolitain, les écologistes entendent contribuer de manière constructive à l'émergence d'une plate-forme communautaire de gauche. C'est pourquoi dans la continuité de la méthode proposée par les écologistes pour anticiper un modèle de développement soutenable d'un point de vue écologique, social et économique, ils déclinent **un plan d'actions en 3 axes principaux** :

- 1/ Garantir un développement soutenable et favoriser l'entrée de notre agglomération dans la Troisième Révolution Industrielle
- 2/ Relocaliser l'économie et promouvoir la société du partage
- 3/ Mobiliser et accompagner les initiatives et énergies citoyennes

Ces 3 axes répondent tous à 3 principes conducteurs :

INNOVATION Dans un contexte de crise de raréfaction des ressources financières, les solutions apportées pour assurer la transition économique et énergétique de notre territoire nécessiteront d'être innovantes (faire mieux avec moins) et efficaces (atteindre le but assigné de manière optimisée). Il s'agit de **saisir la crise comme une opportunité de revoir nos modes de faire.**

URGENCE ECOLOGIQUE L'urgence écologique étant bien là, **nous devons investir dans la transition vers une économie sobre en carbone et relocalisée, pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles**, via un changement profond des comportements, de l'organisation du territoire et de notre économie.

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE Cette transition ne saurait se faire sans les citoyens et impliquera d'accompagner les habitants dans le changement et de mobiliser les initiatives citoyennes porteuses d'innovations sociales.

12 actions phares pour le mandat 2014 - 2020

- 1. Elaborer un Masterplan pour faire entrer la métropole dans la « Troisième Révolution Industrielle » : 75 000 emplois à la clé**
- 2. Atteindre l'autonomie énergétique en 2025**
Créer une AOE (Autorité organisatrice de l'Energie) en lien avec le plan climat
- 3. Etablir une stratégie alimentaire territoriale**
- 4. Atteindre l'objectif zéro déchets résiduels en 2025**
- 5. Créer un EPFL (établissement public foncier local)**
- 6. Développer une compétence Nature dans le prolongement du dispositif 55 000 ha pour la nature**
- 7. Mettre en place une compétence sportive et culturelle communautaire à travers un schéma directeur des équipements structurants**
- 8. Renforcer le déploiement de l'aménagement numérique du territoire**
- 9. Compléter le maillage du réseau de transports structurant : barreaux manquants, liaisons circulaires**
- 10. Lancer un Plan « usages alternatifs et optimisés de la voiture » (autopartage, covoiturage)**
- 11. Créer une Mission vélo / piétons / accessibilité**
- 12. Intégrer des modes de financements innovants**

1/ Garantir un développement soutenable et favoriser l'entrée de notre agglomération dans la Troisième Révolution Industrielle

Poursuivre l'amélioration du réseau de transports structurants

URGENCE ECOLOGIQUE

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Atteindre 15% de part modale en transport public en 2020
- Relier la gare Saint Jean au centre-ville (Place de la Victoire) par un Tramway en voie unique sur le cours de la Marne
Cela permettrait la désaturation de la Gare Saint Jean, la jonction avec la ligne C et B et une liaison possible en tramway de la gare au campus.
- Mailler et raccorder le réseau de tramway pour rendre plus rapide la ligne A entre Mérignac 4 Chemins Aéroport et Gare Saint-Jean avec deux propositions d'aménagements:
a) Raccorder la Ligne A et la Ligne C à la station Porte de Bourgogne
b) Mettre à l'étude le shunt de Mériadeck, en créant une voie sur le cours du Maréchal Juin entre la station Palais de justice et Gaviniès.
- Revoir le plan de circulation et bouclage des boulevards en transports collectifs en site propre
- Mailler la Ligne de Ceinture et le réseau de tram avec notamment la liaison via Cenon Pont Rouge
- Rouvrir la gare de la Médoquine avec un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) pour permettre la liaison entre Pellegrin, la ligne B sur le CAMPUS et Bègles.
- Créer un « hub » TER en Gare Saint Jean avec des quais réservés.
- Programmer un nouveau Plan « couloirs de bus »

Revoir la gouvernance de la mobilité

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Créer une AOT Mobilité (autorité organisatrice des transports)
- Mettre en place une tarification unique
- Instaurer des comités de ligne
- Créer un comité permanent des usagers des services publics

Investir massivement pour le développement des modes de déplacements actifs

URGENCE ECOLOGIQUE

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Atteindre 15% de part modale vélo et 25% de part modale marche à pied en 2020
- Créer une mission vélo (ou mission vélo / piétons / PMR) sur le modèle de l'ancienne mission tram, avec des moyens humains dimensionnés à la hauteur de l'enjeu et une

enveloppe financière dédiée pour arriver à la construction d'itinéraires continus et structurants à travers la Cub.

- **Dédier une enveloppe financière de 200 millions d'euros sur 6 ans pour les piétons, les vélos et l'accessibilité**, pour passer à la vitesse supérieure dans ce domaine (rappel Plan vélo : 30M€)

La métropole du ¼ d'heure : Réinventer la mobilité par les usages

INNOVATION

- **Mettre en place un plan « usages alternatifs et optimisés de la voiture » axé sur le covoiturage et l'autopartage** : voies réservées sur la Rcade et les pénétrantes, parkings dédiés, service de covoiturage clé en main, expérimentations et promotion de l'autopartage entre particuliers
- **« Le temps qui court »** : mettre en place un Bureau des Temps, développer des tiers-lieux (télétravail), mieux articuler les horaires des différents services publics et des gros employeurs de la communauté urbaine, systématiser les PDE et PDIE
- **utiliser le marketing individualisé pour accompagner les citoyens au changement de d'habitudes de déplacements de façon durable afin de gagner 8% de part modale sur la voiture (expérimentation en Australie)** : contact direct auprès de ménages, offre d'essai gratuit, puis analyse des besoins et des freins...
- **compléter et simplifier la boîte à outils de la mobilité avec notamment un support billettique unique pour tous les services de la mobilité (autocub, citiz, vcub, tbc...)**
- **se positionner comme territoire volontaire pour expérimenter une « auto-école nouvelle formule » (école de la Mobilité)**

Se réappropriier les espaces publics

INNOVATION

- **Faire de la Cub une « agglo 30 »** : systématiser les zones de rencontres et les quartiers apaisés
- **Avoir une politique genrée dans la conception des espaces publics**
- **Intégrer des dispositifs urbagricoles dans les espaces publics (haies fruitières par exemple)**
- **Mettre en place le « 1% convivialité » sur les grandes opérations d'espaces publics** : concertation et co-conception avec les habitants des espaces publics (jeux, aménagement paysager...), élaboration d'une charte des promoteurs sur cette question
- **Lancer un programme de réhabilitation des zones commerciales existantes, en collaboration avec les acteurs commerciaux concernés** : plans de circulation et de cheminements, efficacité énergétique, convivialité des espaces extérieurs.

Une agglomération qui respire

URGENCE ECOLOGIQUE

Un Plan Santé et Prévention

- **Adopter un plan métropolitain de santé environnementale, axé notamment sur :**

- ⇒ Le soutien aux plans santé municipaux (lutte contre le diabète, l'obésité, influencer sur les comportements alimentaires, avoir une politique de promotion des jardins de subsistance en culture biologique)
- ⇒ La saisine de contre-expertises
- ⇒ Le financement de travaux de recherche, en particulier des lanceurs d'alerte
- **Mettre en place une cellule de prévention et gestion des risques (naturels et technologiques)**
- **Adopter une Charte communautaire de téléphonie mobile, appliquer le seuil de précaution sanitaire de 0,6 V/mètre et inciter les communes à créer des zones blanches et à étendre l'interdiction du Wifi, prévue dans les crèches par la loi Abeille, aux écoles maternelles et primaires.**
- **Œuvrer pour l'amélioration de la qualité de l'air** : flotte de bus GNV, mise en place de zones de circulation à basse émission de particules et gaz polluants, élaboration d'un plan d'urgence pour la gestion des pics de pollution de l'air
- **Mettre en œuvre un plan bruit (élaboration de cartes de bruit, actions de prévention, de suppression et d'atténuation)**

Biodiversité : penser l'agglomération par le vivant

- **Envisager un transfert de compétence de la gestion des poumons verts de la CUB ("grands espaces naturels urbains" par exemple) pour assurer leur gestion et leur pérennité à long terme y compris leur régénération**
- **Eviter la destruction de la nature et des espèces : diagnostic nature avant de créer de nouveaux aménagements**
- **Lutter contre les îlots de chaleur et la minéralisation des espaces publics**
- **Prévoir un projet nature pour les friches urbaines**
- **Appliquer le coefficient de biotope créé par la loi ALUR (établir un ratio entre la surface favorable à la nature et la surface d'une parcelle construite ou en passe de l'être : 1 m² artificialisé, 1m² nature)**
- **Mettre en œuvre une « politique grands arbres »**
 - ⇒ Prévoir un recensement des grands arbres et fixer un objectif de 8 arbres pour 100 habitants
 - ⇒ Réaliser une cartographie du foncier public grands arbres ou susceptible d'en accueillir (délaissés voirie, bassins de retenue...)
 - ⇒ Programmer un plan de plantation annuel sur ces espaces, visant à obtenir un maillage d'un grand arbre tous les 200 m
 - ⇒ Créer, comme à Strasbourg, une police de l'arbre.
 - ⇒ Intégrer cette dimension dans le PLU : par exemple en réservant dans les opérations de plus de 5 logements des espaces de 5 x 5 m à des grands arbres.
 - ⇒ Contracter un partenariat avec les pépiniéristes de l'agglomération pour communiquer avec les habitants sur les méthodes de plantation à l'occasion de la journée de l'arbre

Réduire la dépendance envers les énergies fossiles et les ressources naturelles : Atteindre l'autonomie énergétique en 2025 via le déploiement des EnR et l'efficacité énergétique

URGENCE ECOLOGIQUE

INNOVATION

- Créer une Autorité Organisatrice de l'Energie dont les objectifs seraient les suivants :
 - ⇒ garantir et permettre l'accès à une énergie durable
 - ⇒ maintenir un accès maîtrisé et raisonné à l'énergie pour tous les citoyens
 - ⇒ être un territoire d'expérimentation en matière de maîtrise de la demande, de stockage de l'énergie et de développement d'énergies renouvelables

Cela impliquera les actions suivantes :

- Déployer des réseaux de chaleur alimentés par de la géothermie et de la biomasse (cf. annexe – Potentiel sur la Cub)
- Déployer un plan «solaire» pour exploiter le potentiel de toiture disponible dans l'agglomération (évalué à 15% des toitures) via la création d'une centrale photovoltaïque disséminée : utilisation des toits des équipements publics et mise à disposition de leurs toits par des particuliers (sous forme d'un bail emphytéotique)
- Créer une SEM Energie
- Déployer des réseaux énergétiques intelligents (smart grids)
- Poursuivre et intensifier la rénovation énergétique de 9000 logements par an avec un guichet unique de la rénovation pour les copropriétés et les logements individuels et des outils financiers innovants (tiers financement, etc.)
- Initier un partenariat entre la métropole bordelaise et l'agglomération de Munich, engagée dans la transition énergétique 100% énergies renouvelables en 2025

Maintenir l'objectif ambitieux de production de logements et agir sur le foncier

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Mettre en place un établissement public foncier (EPFL)
 - ⇒ Mieux maîtriser le foncier pour vraiment réorienter la construction et lutter efficacement contre l'étalement urbain.
- Adapter la politique communautaire en matière d'urbanisme à la loi ALUR
- Programmer 30% de logements sociaux dans les nouvelles opérations
- Inventaire des logements vacants et programme de réhabilitation sur ces logements afin d'inciter à leur remise sur le marché du logement (sous conditions)
- Renforcer l'accompagnement des projets d'habitat coopératif :
 - ⇒ Permettre un portage financier temporaire du foncier dédié à des projets d'habitat participatif par le futur EPFL
 - ⇒ Organiser des appels à projet adaptés à l'habitat participatif
 - ⇒ Utiliser le bail emphytéotique pour faciliter l'accès au foncier
- Densifier la ville en nombre d'habitants, emplois, services et m2 d'espaces verts à l'hectare, tout en diminuant les m2 par hectare occupé par la voiture
- Construire plus dense sur les grands axes pour économiser le foncier

2/ Relocaliser l'économie et promouvoir la société du partage

Développer une économie sociale et solidaire

INNOVATION

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Mise en place d'un plan de développement des SCOP et SCIC
- Créer un fonds de soutien à la reprise d'entreprises par les salariés sous forme coopérative
- Soutenir et essaimer sur le territoire les coopératives et les banques sociales d'investissement
- Favoriser la vulgarisation de l'ESS auprès du réseau universitaire
- Renforcer et étendre les conditionnalités sociales et écologiques dans les marchés publics

Une métropole collaborative

INNOVATION

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Accompagner les innovations sociales en matière de logement : habitat participatif et partagé
- Mettre en place une monnaie locale et une banque du temps au niveau métropolitain
- Faciliter les systèmes d'échange locaux par la mise en place d'une plate forme numérique pour le partage d'objets et de services
- Mutualiser les équipements des entreprises et administrations (restaurants, équipements sportifs, auditorium, parkings, flotte de véhicules)
- Créer des centres de co-working
- Développer un programme de collaborations avec l'arrière-pays et les villes proches (Libourne, Langon), notamment avec des villes du département éloignées et socialement défavorisées, par exemple avec la création d'un pôle de coopération métropolitaine

Agriculture : tendre vers l'autonomie alimentaire

URGENCE ECOLOGIQUE

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- **Mettre en œuvre un contrat alimentaire territorial** - Il s'agit de replacer l'agriculture au cœur d'un projet global de développement du territoire et de ses habitants en mettant en œuvre une politique agricole spécifique sur le territoire de la CUB. Son objectif sera de structurer des filières des champs à l'assiette en prenant en compte les besoins (exemple : dispositif d'accompagnement de la restauration collective pour l'approvisionnement en produits biologiques).
- **Aider à l'installation (couveuses agricoles) et à la préservation du foncier agricole. Restaurer la ceinture maraîchère**
- **Favoriser les circuits courts.**

- Développer un maillage de fermes urbaines et de micro-jardins
- Travailler avec l'hinterland pour une stratégie alimentaire relocalisée

Gestion des déchets

URGENCE ECOLOGIQUE

- Engager la fermeture de l'incinérateur de CENON pour 2020 au plus tard
- développer massivement le recyclage (atteindre un objectif de 70 % de recyclage en 2020) et la réduction des déchets à la source.
- Mettre en place la tarification incitative à l'horizon 2016
- Préparer un vaste plan « méthanisation »
- Développer le broyage des déchets verts : expérimentation d'un service à domicile de broyage des déchets verts individuels
- Elaborer un plan de développement du compostage individuel : un point de compostage à moins de 500m des habitations

Engager la métropole dans l'économie circulaire

URGENCE ECOLOGIQUE

INNOVATION

- Adhérer à l'institut de l'économie circulaire
- Mettre en place un Fablab dédié à l'économie circulaire et à la lutte contre l'obsolescence programmée
- Faire des déchets une ressource : écologie industrielle, recyclage , réparation , réutilisation, réemploi, économie sociale et solidaire

Retrouver la maîtrise publique des biens communs

URGENCE ECOLOGIQUE

- Retrouver la maîtrise de la gestion de l'eau et de l'assainissement avec le passage en régie

3/ Mobiliser et accompagner les initiatives et énergies citoyennes

Remettre le citoyen au cœur de la gouvernance communautaire

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Créer les conditions permettant l'initiative citoyenne communautaire sur les champs de compétence Cub (open gov) : dépôt d'une délibération, mise en débat d'un sujet, pétition citoyenne...
- « L'agglo pour tous » : constitution d'un guide collaboratif numérique sur l'accessibilité dans l'agglomération
- Déployer des bornes interactives numériques pour l'accès à l'information relative aux services publics
- Poursuivre le déploiement du réseau haut débit et résorber les zones blanches

Mettre les compétences et le fonctionnement de la Communauté urbaine à l'heure de la métropole

FEDERER A L'ECHELLE PERTINENTE

- Clarifier les compétences en matière de propreté et de stationnement
- Saisir l'opportunité du nouveau statut de métropole pour définir enfin l'intérêt métropolitain en matière sportive et culturelle et s'engager dans un schéma directeur des équipements culturels et sportifs structurants
- Mettre l'agglomération en conformité avec les obligations du schéma directeur d'accueil des gens du voyage
- Instituer une commission permanente paritaire
- Instaurer la modulation des indemnités d'élus en fonction du présentisme

Inventer des modes de financements innovants

INNOVATION

- Mise en place de dispositifs locaux de financement participatif (crowdfunding) qui permettent de remettre le projet, et non plus l'argent, au cœur du processus et qui permet au citoyen d'investir directement et de reprendre les rênes de son épargne. Ce financement direct par les citoyens pourrait trouver une déclinaison pertinente dans le domaine des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique (fonds d'énergie partagée, coopératives)
- Mise en place de dispositifs de tiers financement (à l'exemple de la SEM Energie Posit'IF en Île de France)

Annexe – Potentiel en matière de réseaux de chaleur sur le territoire de la Cub

Potentiel de création de réseaux de chaleur urbains dans les tissus constitués de la CUB
 Identification des secteurs favorables (hors Bordeaux centre).

